



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, vendredi 27 mars 2020

Arrêt définitif des championnats

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et de son évolution il n'est plus possible d'envisager sereinement la fin de nos championnats.

En conséquence, la phase 2 du championnat par équipes, de la nationale 1 à la dernière division départementale, ne pourra pas se terminer. Nous actons donc une phase blanche sans montée, ni descente et sans titre décerné.

Toutes les épreuves nationales devant encore se dérouler sont annulées, Championnats de France Vétérans, Championnats de France Jeunes (Minimes - Juniors et Benjamins – Cadets), Championnats de France Corps, Coupe Nationale Vétérans, Finales par classement ainsi que les Tournois.

Les points acquis ou perdus par les joueurs au cours des matchs joués avant le confinement leur resteront acquis.

Concernant le championnat Pro, Masculin et Féminin, une décision sera prise dans les prochains jours quant à la conclusion de la saison 2019-2020.

Enfin, la Commission Sportive Fédérale communiquera dans les meilleurs délais les dispositions engendrées par cette décision d'arrêt de la saison 2019-2020 au 16 mars 2020.